



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Du Samedi 23 juin 2018
Centre Regain Sainte Tulle

Personnes présentes

- 04 Comité départemental des Alpes de Haute Provence (2 représentants pour 4 voix)
 - Délégués : Mickael DAGORN, Elodie CASANOVA
- 05 Comité départemental des Hautes Alpes
 - Délégués : Excusé
- 06 Comité départemental des Alpes Maritimes (1 représentant pour 3 voix)
 - Délégués : Fabrice MELLANO
- 13 Comité départemental des Bouches du Rhône (4 représentants pour 12 voix).
 - Délégués : Bruno BERT, Philippe PLAKSINE, Nathalie HUET, Stéphane MARSALET
- 83 Comité départemental du Var (3 représentant pour 8 voix)
 - Délégués : Cédric MARC, Corinne DEVEZE, Joachim ULRICH
- 84 Comité départemental du Vaucluse (3 représentants pour 8 voix).
 - Délégués : Jean-Pierre LABAR, David PAGE, Dimitri VESH

Invités

- Salariés Ligue : Fabien JACOB, Directeur, Corinne LOUVET, Laurent GARNIER, Simone ULRICH



1-Contrôle des mandats :

Sont présents à l'assemblée, 13 délégués pour 35 voix. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Début de séance : 14h30

2-Ouverture de séance :

Mot d'accueil de la Présidente.

Philippe PLAKSINE est élu à l'unanimité président de séance.

3-Compte-rendu de l'assemblée générale du 18 novembre 2017 :

L'assemblée vote le compte-rendu de l'AG du 18-11-2017

Vote 1 :

Pour : 35 voix

Contre : 0 voix

Abst : 0 voix

⇒ Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

4-Rapport Moral de la Présidente :

La Présidente remercie les Présidents et délégués des Comités ainsi que l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à l'Assemblée Générale.

Elle présente les 3 axes du projet de la ligue :

- Axe 1 : Développement territorial (relation Ligue / Comités)

Elle se félicite de l'avancée des discussions. A terme, il est souhaité que chaque comité est un emploi. La ligue va les aider en ce sens. Un élu par comité est désigné pour l'accompagnement.



Un groupe de travail a été constitué pour la mise en place d'un CQP d'animateur. Les réflexions sont en cours. L'objectif est de débiter cette formation en janvier 2019. Une présentation sera faite aux Comités au cours du 4^{ème} trimestre 2018.

- Axe 2 : Création du Pôle Espoir

L'objectif est atteint, le pôle ouvrira ses portes au Lycée COSTEBELLE à Hyères en septembre prochain. Il pourra accueillir une dizaine de joueurs sous l'autorité du responsable de pôle, Thiebault MENEZ qui prendra ses fonctions le 13 août avec le stage d'été.

- Axe 3 : Acquisition ou création de sa propre infrastructure sportive.

-Cabriès, mis de côté pour l'instant, non prioritaire

-Bonneveine : problème d'éloignement sur le territoire

-CREPS Aix, lieu souhaité, dossier en attente, voir financement de la région.

Partenariat avec la fédération de squash.

5- Présentation des Bilans de commission : présentation en annexe.

Bilan sportif :

Fabien Jacob présente le pôle, installé au lycée Costebelle à Hyères. Il accueillera 8 enfants à la rentrée (5 filles et 3 garçons).

Les résultats sont positifs, 18 médailles au Championnat de France Jeune qui s'est déroulé à Mulhouse du 9 au 13 mai.

Excellent résultats internationaux, Simon BARON-VEZILIER (U15), vice-champion d'Europe en simple et médaillé de bronze en double.

Cristo POPOV (U17), champion d'Europe en double et vainqueur des 6 Nations en simple et double.

Anne TRAN, Vice-championne d'Europe de double dame.

Toma Junior POPOV, espoir Européen de l'année 2017, médaillé de bronze aux championnats d'Europe par équipe 2018 et vainqueur international challenge en simple.



Compétitions

Peu de compétitions pour les filles en minibad et poussines, faute de candidates. Une solution pourrait être de permettre des rencontres garçon contre fille.

Bilan de la Commission Arbitrage :

Joachim ULRICH, responsable de la commission arbitrage, présente le bilan saison 2017-2018. La commission Nationale d'arbitrage devient la commission fédérale de officiels techniques (CFOT), de même, la commission régionale d'arbitrage (CRA) devient la commission ligue des officiels techniques (CLOT). 21 formations ont été organisées pour la saison.

Raphael RODRIGUES a obtenu le grade d'arbitre fédéral lors du championnat de France jeunes, et Joachim ULRICH, le grade de juge arbitre fédéral certifié lors du championnat de France séniors.

Bilan Commission Compétitions :

Fabien JACOB présente le bilan de la commission compétition. La saison 2017-2018 a été riche en organisation de compétitions, un championnat régional séniors, un championnat régional jeunes, 7 TRJ, 53 tournois, 56 grands prix, 5 championnats départementaux et 2 TIJ.

Le Conseil d'Administration félicite le club de Pertuis pour l'organisation du Championnat de France Parabadminton du 19 au 21 janvier 2018.

Bilan de la Commission Formation :

Fabien JACOB présente le bilan. Cette saison a vu pour la quatrième année consécutive, la mise en place du schéma des formations avec comme nouveauté d'inclure toutes les formations proposées dans le schéma. Plusieurs formations ont été organisées (voir bilans), deux DES, une formation EB1. Différentes actions de certifications, ainsi qu'un accompagnement comités et clubs ont été menés.

Bilan de la Commission de Développement :

Laurent GARNIER, Agent de Développement de la Ligue, présente le bilan (voir document en annexe)



Bilan de la Commission Réclamations et Litiges :

A ce jour, la fédération n'a pas communiqué d'évolution sur le règlement « Examen des réclamations et litiges » pour la saison 2018/2019. Tous les départements de la ligue, hormis la Corse, sont représentés à la commission.

Pour la troisième saison consécutive, la commission n'a pas été saisie cette saison.

Vote des bilans d'activité :

Vote 2 :

Pour : 35 voix

Contre : 0 voix

Abst : 0 voix

⇒ Les bilans de commissions sont adoptés à l'unanimité.

6- Présentation du bilan : (Document annexé)

-CNDS structuration disparaît

-Baisse significative des subventions

-Légère baisse du nombre de nos licences (tendance nationale)

Réalisé 2017 :

Les documents sont présentés par Alain FABRE, le trésorier.

L'annexe des comptes n'a pas été présentée en amont de l'AG, Bruno BERT et David PAGE refusent de valider les comptes.

Bilan Prévisionnel 2018 :

Pour la saison 2018/2019, il n'est pas proposé de hausse de la part ligue de la licence.

La question pourra être évoquée lors de l'assemblée générale de fin d'année et pour la saison 2019-2020.

Vote 3 : vote du bilan

Pour : 23 voix



Contre : 6 voix

Abst : 6 voix

Le bilan est approuvé à la majorité.

7-Le Quitus :

Quitus pour l'exercice financier.

Vote 4 :

Pour : 26 Voix

Contre : 0 Voix

Abst : 9 Voix

Quitus est donné au conseil d'administration de la Ligue.

8-Postes vacants :

Il y a 7 postes vacants au conseil d'administration, uniquement des postes féminins.

Aucune candidature n'est présentée.

9-Questions et propos divers :

Nathalie HUET informe l'assemblée que pour les mécénas, il faut s'adresser aux agences locales de « Générali Assurances ».

FIN DE SEANCE : 17h30

La Présidente Elodie CASANOVA

Le Trésorier Alain FABRE